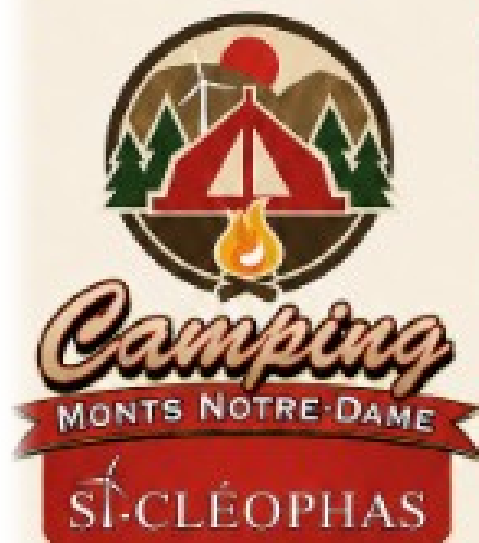




ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

FERMETURE ESTIVALE

12 SEPTEMBRE 2026

DE 15 H À 18 H

**CAMPING
MONTS NOTRE-DAME**

350, RUE PRINCIPALE



**JEUX GONFLABLES
POUR LES TOUT-PETITS**



**BLÉ D'INDE
ET HOT-DOG AU MENU**



EN SOIRÉE

KARAOKÉ

AVEC RÉGIS CARON

À COMPTER DE 21 H

AU CPESTP

352, RUE PRINCIPALE

**ENTRÉE
GRATUITE**

BIENVENUE À TOUS!



Ateliers

POUR

APPRIVOISER

— votre —

CELLULAIRE, TABLETTE ET MÊME PORTABLE.



Facebook.



Messenger.



Snapchat.



Facetime.



Email.



IA.



Comment ne pas se faire arnaquer
et payer ses factures en toute sécurité.



HÔTEL DE VILLE
SAINT-CLÉOPHAS
356, RUE PRINCIPALE



DU 29 SEPTEMBRE
AU 24 NOVEMBRE 2026



DE 13H30 À 15H30



Café,
biscuits et
de belles
discussions.



Aucune
expérience
nécessaire.



Apportez
votre
appareil.

ACTIVITÉ
GRATUITE



POUR INFO :

Marie-France : 418-536-5797 OU Gina : 418-536-3031

Bienvenue à tous!



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS

356, rue Principale, Saint-Cléophas (Québec) G0J 3N0

Tel: 418-536-3023 - Fax: 418-536-1349

Courriel: stcleophas.adj@mrcmatapedia.quebec - Site internet: www.stcleophas.com

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
directrice générale de la susdite municipalité, QUE:

CALENDRIER 2026 DES SÉANCES DU CONSEIL MODIFIÉ

CONSIDÉRANT QUE les articles 148 et 148.0.1 du *Code municipal du Québec* prévoient que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune et donné un avis public du contenu dudit calendrier;

LE calendrier ci-après a été adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026, qui se tiendront aux journées nommées ci-bas et qui débiteront à 19h30 à la salle du conseil municipal Ludger Desjardins, située à l'Hôtel de Ville.

12 JANVIER	2 FÉVRIER	2 MARS
13 AVRIL	4 MAI	1 ^{er} JUIN
6 JUILLET	17 AOÛT	14 SEPTEMBRE
12 OCTOBRE	2 NOVEMBRE	7 DÉCEMBRE

Copie certifiée conforme
Donnée à Saint-Cléophas
Ce 24 août 2026

Katie St-Pierre
Katie St-Pierre

Directrice-générale et gref. très.

Présentation des ressources en accompagnement du milieu

En développement local et social, l'accès à l'information a une place de choix. Pour mieux connaître les personnes qui accompagnent votre municipalité, les comités et les groupes sociaux, on vous propose de faire la connaissance des conseillères en développement de la MRC de La Matapédia. Vous les avez sans doute déjà côtoyées et pour mieux comprendre ce qu'elles font, une présentation officielle s'impose.



En poste depuis septembre 2023 à titre de conseillère en développement social, Nancy Bérubé travaille avec les organismes communautaires, sociaux et municipaux sur tout ce qui touche la qualité de vie des gens de chez nous. Parmi les sujets qui la passionnent : le « vivre ensemble » pour que chacun, de l'enfance à la vieillesse, y trouve sa place, l'accès à un toit pour tous, la mobilité sur notre territoire et la sécurité de nos villages face aux aléas du climat.

Vous l'aurez deviné, c'est sa capacité à valoriser les gens qui se serrent les coudes qui explique qu'elle est à la coordination du Plan de territoire en matière de lutte à la pauvreté. Elle anime également les Ateliers des savoirs partagés, qui réunissent élus, intervenants du terrain et chercheurs autour de préoccupations communes.

Travaillant souvent main dans la main avec sa collègue du développement local et territorial, Nancy met son sens de l'écoute et sa grande polyvalence au service de notre communauté. Toujours curieuse de connaître votre histoire, elle le rappelle souvent : l'humain est au cœur du développement social.



Pascale Turcotte est conseillère en développement local et territorial à la MRC de La Matapédia depuis 2019. Elle a le bonheur de travailler avec les 6 municipalités du secteur ouest, dont Saint-Cléophas.

Son rôle est d'informer, d'assister et de conseiller les municipalités ainsi que les comités locaux de développement. Elle soutient les initiatives de développement et réalise des interventions stratégiques pour le développement global des communautés. Elle est en mesure de vous accompagner dans la réalisation, la recherche de financement et la mise en œuvre de votre projet par le biais de la politique d'investissement de la MRC.

Que ce soit pour la gestion des budgets, des échéanciers, le dépôt des demandes financières ou autres besoins ponctuels, elle est là pour prêter main-forte aux comités de développement, aux municipalités et aux comités de bénévoles.

Concrètement, à Saint-Cléophas, elle accompagne le Comité de l'Avenir de Saint-Cléophas (CDA) dans leurs différents projets. Elle a également soutenu le comité du Centenaire. Elle collabore aussi avec le Comité des loisirs, le Cercle des fermières et bien plus encore.

Si vous avez une idée de projet pour votre collectivité, vous pouvez la contacter au 418-629-2053, poste 1031 ou par courriel au p.turcotte@mrcmatapedia.quebec



PALETTES USAGÉES

À DONNER

La Municipalité de
Saint-Cléophas a des
palettes usagées
à donner.



JEUDI 17 SEPTEMBRE



DE 8 H À 10 H



**GARAGE MUNICIPAL
370, RUE PRINCIPALE**

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI

AUCUNE RÉSERVATION

Vie Active Saint-Cléophas

Bonjour,

Depuis l'an dernier, la Vie Active de Saint-Cléophas remarque un très faible taux de participation. Afin de mieux comprendre vos besoins et d'adapter les services offerts, nous vous serions reconnaissants de répondre à ce court sondage. Cet objectif est de bonifier et de diversifier l'offre d'activité en loisirs pour les aînés, tel qu'inscrit dans le plan d'action de la Politique MADA.

Merci de compléter ce questionnaire **avant le 16 septembre 2026 midi**. La version papier doit être déposée au bureau municipal.

Vous pouvez également compléter le questionnaire en version électronique sur la page Facebook de la Municipalité de Saint-Cléophas.

Scannez le code QR pour y accéder immédiatement



Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous?

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| ☐ 13 ans et moins | ☐ 45 à 64 ans |
| ☐ 14 à 24 ans | ☐ 65 à 79 ans |
| ☐ 25 à 44 ans | ☐ 80 ans et plus |

Quelles activités aimeriez-vous avoir à Saint-Cléophas ?

À quelle fréquence aimeriez-vous avoir la Vie Active ?

- ☐ À toutes les semaines
- ☐ Une fois par mois
- ☐ Occasionnellement

Quel est la principale contrainte qui vous empêche de bouger plus souvent?

- ☐ Le manque de temps
- ☐ La disponibilité de jour
- ☐ Le choix d'activité qui ne m'intéresse pas
- ☐ Le déplacement vers l'activité
- ☐ Autre :

Seriez-vous intéressé(e) à offrir de votre temps, bénévolement, pour organiser des activités pour la Vie Active?

- ☐ Oui, si oui. Merci de remettre vos coordonnées à la municipalité
- ☐ Non

Avez-vous des commentaires ou des suggestions pour améliorer la Vie Active ?

Vie Active Saint-Cléophas

Votre participation est grandement appréciée. Merci de votre



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS

356, rue Principale, Saint-Cléophas (Québec) G0J 3N0

Tel: 418-536-3023 - Fax: 418-536-1349

Courriel: stcleophas@mrcmatapedia.qc.ca - Site internet: www.stcleophas.com

Saint-Cléophas, le 31 août 2026

CHRONIQUE RÈGLEMENTAIRE

L'INSTALLATION SEPTIQUE

Votre future résidence sera construite dans un secteur non desservi par un réseau d'égout? La vie utile de votre puisard tire à sa fin? En tant que propriétaire, vous devez respecter certaines obligations afin de répondre à la réglementation en vigueur.

Que dois-je faire pour munir ma résidence d'une installation septique?

Vous devez d'abord faire appel à une personne membre d'un ordre professionnel compétent en la matière afin qu'il produise une étude de caractérisation du site et du terrain naturel ainsi que des plans et devis de l'installation septique qu'il est possible de construire sur votre terrain. Ce document doit être déposé à votre inspecteur pour qu'il approuve l'installation septique prescrite par l'émission d'un permis.

Pour favoriser le bon fonctionnement de votre installation septique, vous devriez:

- Faire dévier les eaux de ruissellement (gouttières, terrain en pente, etc.) loin de votre installation septique afin de ne pas la surcharger.
- L'été, laisser un couvert végétal (type de végétation dont les racines n'iront pas obstruer les conduites).
- En hiver, laisser en place le couvert de neige qui est un isolant naturel pour votre installation septique. Cependant, il est important de ne pas compacter la neige.
- Assurez-vous de bien connaître l'emplacement de votre fosse et assurez-vous de bien dégager les couvercles.



N'OUBLIEZ PAS DE SUIVRE LES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS LE GUIDE DU FABRICANT DE VOTRE SYSTÈME DE TRAITEMENT.

Le puisard

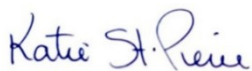
Autrefois, les puisards étaient fort populaires. Son installation est interdite depuis le 12 août 1981 puisque ce dispositif ne permet pas un traitement adéquat des eaux usées. Lorsqu'un puisard est défectueux, qu'une chambre à coucher est ajoutée ou que le bâtiment est reconstruit, il doit être démantelé et remplacé par une installation septique conforme.

Certains indices peuvent vous avertir que votre installation septique ou votre puisard est défectueux. Si vous apercevez un ou plusieurs des signes suivants, contactez un professionnel compétent en la matière afin qu'il détermine la source du problème et que vous puissiez planifier les travaux de réparation requis :

- Des émanations de mauvaises odeurs sont perceptibles près de votre installation septique;
- L'évacuation des eaux usées de votre résidence est lente;
- Près de votre installation septique, le gazon est nettement plus fourni, plus vert ou plus long que sur le reste du terrain, ou encore le gazon est spongieux même en période de sécheresse;
- Des résurgences d'eau surviennent près de votre installation septique;
- La présence de contamination bactérienne ou de nitrates est notée lors de l'analyse de l'eau de votre puits ou de celui de votre voisin;

Vous pouvez aussi aller voir la capsule de la MRC de La Matapédia:

<https://www.youtube.com/watch?v=zD99FoxEEU8&authuser=0>



Katie St-Pierre
Directrice générale et gref.-trés.

MISE EN GARDE

Le présent document est un instrument d'information. Son contenu ne constitue aucunement une liste exhaustive des règles prévues aux règlements d'urbanisme. Il demeure la responsabilité du requérant de se référer aux règlements d'urbanisme ainsi qu'à toutes autres normes applicables, le cas échéant.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Salon des artistes et des artisans de La Matapédia célèbre sa 25^e édition! Artistes et artisans : les inscriptions sont maintenant ouvertes!

Amqui, le 31 août 2026. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que la MRC et la SADC de La Matapédia donnent le coup d'envoi à la 25^e édition du Salon des artistes et des artisans de La Matapédia, qui se tiendra les 7 et 8 novembre, à la salle communautaire d'Amqui.

Depuis un quart de siècle, le Salon rassemble chaque année des artistes et des artisans d'ici et d'ailleurs et permet au public de découvrir leur talent, leur créativité et leur savoir-faire. Pour souligner cette 25^e édition, le comité organisateur prépare une programmation particulière qui fera de l'événement un rendez-vous encore plus festif et rassembleur. Les détails des activités spéciales organisées pour l'occasion seront dévoilés au cours des prochaines semaines. Une chose est certaine : cette 25^e édition sera une belle occasion de célébrer ensemble 25 ans de créativité et de passion!

Artistes et artisans : inscrivez-vous dès maintenant!

Les artistes et artisans qui souhaitent participer au Salon sont invités à soumettre leur dossier d'inscription **au plus tard le 30 septembre 2026**. Le formulaire et la documentation nécessaires sont disponibles sur le site Internet de la MRC de La Matapédia (www.mrcmatapedia.qc.ca), ainsi que sur la page Facebook du Salon (www.facebook.com/saamatapedia). Il est également possible d'obtenir les documents directement auprès du comité organisateur.

Les personnes souhaitant des informations supplémentaires peuvent s'adresser à Madame Karine Lévesque, conseillère en développement culturel à la MRC de La Matapédia, membre du comité organisateur, au 418 629-2053, poste 1036 ou à culture@mrcmatapedia.quebec. Il lui fera plaisir de répondre aux interrogations.

Rendez-vous en novembre 2026 pour célébrer ensemble les 25 ans du Salon des artistes et des artisans de La Matapédia!

- 30 -

Source et entrevues :

Karine Lévesque
Conseillère en développement culturel
MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1036
culture@mrcmatapedia.quebec



Canada

Développement économique Canada
pour les régions du Québec
appuie la SADC



Izabelle Gignac et Nicolas Abud lors de la 24^e édition du Salon des artistes et des artisans tenue les 15 et 16 novembre 2025 à la salle communautaire d'Amqui.

AVIS IMPORTANT

Saviez-vous que l'on peut retrouver sur certaines propriétés situées à l'intérieur des limites de votre municipalité, une plante qui peut être dangereuse pour la santé humaine et pour l'environnement. La berce du Caucase, tel est son nom. Sa sève contient des toxines activées par les rayons ultraviolets. Le contact de la peau avec la sève, combiné avec l'exposition à la lumière, peut causer des lésions cutanées semblables à des brûlures. De plus, la berce du Caucase est très envahissante et colonise rapidement divers milieux. Elle nuit à la croissance des plantes indigènes et peut entraîner une perte de biodiversité. Elle représente donc un risque pour la santé et pour l'environnement.

Pour ces raisons, il est très important de limiter la propagation de cette plante.



Mesures de protection individuelle

Avant de toucher la plante, il est important de se protéger adéquatement pour éviter les brûlures causées par la sève de la berce du Caucase. Les mesures suivantes sont recommandées :

- Couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteurs non absorbants (matériaux synthétiques et imperméables) : pantalons, manches longues, gants imperméables à manchon long, chaussures fermées ;
- Porter une attention particulière à la jonction des vêtements de protection (poignets, chevilles, cou) ;
- Enlever les vêtements et les gants en les retournant à l'envers. Éviter de mettre en contact les vêtements souillés avec d'autres objets ou vêtements et les nettoyer avant tout usage ultérieur ;
- Protéger les yeux ou, au mieux, tout le visage avec une visière.

Des mesures additionnelles de protection sont recommandées lors des opérations de contrôle.

Arrachage manuel ou mécanique

Plants immatures

- Arracher, couper ou tondre les plants immatures manuellement dès le développement de nouvelles repousses;
- Si les plants sont arrachés, retirer le plus de racines possible à l'aide d'une pelle ronde, d'une bêche ou d'un couteau à long manche.

Dans le cas d'une tonte mécanique, il est impératif d'éviter toute projection des débris. Utiliser un mécanisme d'ensachage automatique et ramasser tous les débris après la tonte. Éviter de toucher les débris sans protection individuelle (voir la section « Mesures de protection individuelle »).

Plants matures

- Couper à 15 cm du sol ou tondre les plants ;
- Sectionner les racines à une profondeur d'environ 20 cm sous la surface du sol à l'aide d'une pelle ou d'un couteau pour les retirer du sol. La coupe doit être effectuée sous la zone présentant des cicatrices foliaires pour éviter la reprise de la croissance des tiges.



Mesures alternatives ou complémentaires :

- Pour une petite colonie, couvrir la zone infestée d'une toile géotextile après avoir coupé les racines et les tiges afin d'entraver les repousses;
- Un travail profond du sol (par exemple un labour), jusqu'à 24 cm de profondeur, peut significativement limiter la repousse des plants et la germination des graines.

Coupe des ombelles

- Détruire les inflorescences avant la maturité des graines ;
- Couper les ombelles de fleurs et les mettre dans des sacs pour les détruire : Couper les ombelles à la base de la tige florale et non juste sous les fleurs pour éviter une reprise de la floraison et répéter l'intervention si nécessaire.

Méthodes chimiques

L'emploi d'herbicide, ou lutte chimique, contre la berce du Caucase doit être considéré en dernier recours et dans des situations d'infestations graves (nombreux plants, accès difficile au site, etc.). S'il s'agit de la seule méthode utilisable pour détruire des plants de berce du Caucase, le choix du produit et son utilisation doivent être conformes à la législation fédérale et provinciale sur les pesticides.

Au Québec, la vente et l'usage des pesticides sont encadrés par la *Loi sur les pesticides* et, de façon complémentaire, par la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Le Code de gestion des pesticides et le Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides précisent les modalités d'application de la Loi sur les pesticides.

Au Canada, il n'y a pas d'herbicide homologué pour contrôler la berce du Caucase dans un milieu humide. Donc, si cette plante est située dans ce type de milieu, l'application d'un herbicide est à proscrire.

Certains herbicides peuvent être utilisés pour éliminer la berce du Caucase, notamment certaines formulations à base de glyphosate. Lors de l'utilisation, il faut absolument éviter d'appliquer l'herbicide sur les plantes non ciblées car le glyphosate est un herbicide non sélectif.

Comment se débarrasser des résidus de la berce du Caucase :

- Faire sécher les plants coupés ;
- Éviter la dispersion de graines lorsqu'elles sont présentes ;
- Détruire les ombelles en les plaçant dans des sacs en plastique robustes et hermétiques exposés au soleil pendant un minimum d'une semaine afin de supprimer la viabilité des semences ;
- Ne pas composter la plante entière ou en partie.

Pour plus d'information, visitez le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/index.htm>

Le Mot **VERT** du mois – « Panique au potager ! » - Septembre 2026



BULLETIN D'URGENCE !

La situation est critique dans plusieurs jardins de la région. Les récoltes de septembre seraient devenues incontrôlables. Des maisons auraient été aperçues remplies de tomates, de pommes et une quantité inquiétante d'énormes courgettes.

Tout aurait commencé au printemps, lorsqu'une personne a innocemment planté plusieurs graines en se disant : « Je vais juste faire un petit jardin cette année, de toute façon, elles ne vont pas toutes germées. »

Quelques mois plus tard, cette même personne se retrouve avec suffisamment de tomates pour nourrir toute sa famille, ses voisins et probablement le quartier au complet.

Les courgettes, quant à elles, semblent avoir développé une capacité de reproduction hors du commun. On raconte qu'une courgette laissée seule dans le jardin quelques jours peut revenir avec la taille d'un kayak.

Face à cette situation, les experts recommandent une solution bien connue : **les conserves!**

Septembre est donc le moment idéal pour sortir les pots Mason et transformer nos surplus en sauces, marinades, confitures, compotes et autres délicieuses réserves pour les mois à venir. ATTENTION : la production de conserves peut entraîner certains effets secondaires, notamment une armoire tellement remplie qu'il devient impossible d'y ranger quoi que ce soit d'autre. Certaines personnes pourraient également se retrouver avec suffisamment de sauce tomate pour traverser trois hivers, une pandémie et possiblement une petite apocalypse.

Mais que faire lorsque les armoires sont pleines, que le congélateur déborde et que vous avez encore 25 courgettes qui vous regardent depuis le comptoir?

C'est le moment de penser au **partage et au glanage!**

Le **glanage**, c'est récupérer les fruits et légumes qui restent après la récolte, parce qu'une carotte un peu croche ou une tomate pas parfaitement ronde mérite quand même une chance! C'est une belle façon d'éviter le gaspillage et de profiter des surplus plutôt que de laisser les légumes finir leur carrière au compost. Donc, si votre récolte est plus généreuse que prévu, pourquoi ne pas en faire profiter votre famille, vos amis, vos voisins ou un organisme de votre communauté?

Après tout, une carotte tordue reste une carotte, une pomme avec une petite bosse reste une pomme et une courgette de 60 centimètres est parfaite pour nourrir les voisins!

Alors, en septembre, avant de laisser vos surplus se perdre, pensez à les **conserver, les transformer, les partager ou les glaner.**

Parce qu'une récolte abondante, c'est une bonne nouvelle.

Mais 45 courgettes, c'est peut-être un peu trop pour une seule famille.

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles

Site Web : www.ecoregie.ca

Facebook : [@RITMRMatapediaMitis](https://www.facebook.com/RITMRMatapediaMitis)



SALON DES ÂÎNÉS 2026

QUOI : - 2^e édition du Salon des Âînés de la Matapédia

QUAND : Mardi 6 octobre 2026

De 11:00 à 16:00 (fermeture des portes à 17 :00)

OÙ : Salle communautaire du Centre récréoculturel

55, rue Carrefour Sportif

Amqui

À QUOI S'ATTENDRE :

- 35 exposants sur place
- Occasion d'en savoir plus sur les divers organismes œuvrant auprès des aînés

Pour plus d'information :

Patrick Allard, agent de promotion

Centre d'Action Bénévole de la Matapédia

Courriel : agent@cablamatapedia.org

Tel : 418-629-4456

Coin coloriage



Coin éducatif

CHERCHE ET TROUVE !

Observe bien l'image et compte chaque élément.



Combien en as-tu trouvé ?



citrouilles



pommes



écureuils



feuilles



champignons



glands

3



4



7



2



4



3



RÉPONSES

Mots cachés

Thème : Couvre-chefs • 11 lettres cachées

T	O	L	A	C	L	O	C	H	E	B	M	O	B	A
R	E	I	P	K	R	O	P	R	G	I	B	U	S	R
I	F	E	Z	M	U	E	U	A	E	P	A	H	C	O
C	C	H	E	R	U	F	T	E	N	N	O	B	A	D
O	A	L	O	Q	F	B	P	T	R	H	Z	K	T	E
R	O	N	S	I	O	C	A	G	O	U	L	E	B	F
N	N	A	O	B	E	K	E	M	C	L	R	P	O	F
E	C	C	M	T	U	N	B	C	I	E	A	I	R	I
R	H	L	B	B	I	U	H	I	B	I	B	C	S	O
A	A	L	R	L	R	E	T	T	E	U	Q	S	A	C
I	P	A	E	G	T	Y	R	R	A	G	N	E	L	G
T	K	P	R	T	F	E	U	T	R	E	R	T	I	M
L	A	R	O	M	L	A	B	T	U	R	B	A	N	E
C	R	I	V	I	S	I	E	R	E	I	T	R	O	M
E	K	I	P	P	A	N	A	M	A	Y	B	R	E	D

A	Akubra	Casquette	Casque
B	Balmoral	Chapeau	Chapka
	Béret	Cloche	Coiffe
	Bibi	Coiffure	Couronne
	Bicorne		
	Bob	D	Derby
	Bombe		
	Bonnet	F	Fédora
	Borsalino		Feutre
C			Fez
	Cagoule		
	Calot	G	Gibus
	Calotte		Glengarry
	Canotier		
	Capeline		
	Casque		
H	Homburg		
K	Képi		
	Kippa		
M	Melon		
	Mitre		
	Mortier		
P	Panama		
	Porkpie		
S	Sombrero		
T	Tiare		
	Tricorne		
	Turban		
V	Visière		
Z	Zucchetto		

Réponse: Chapellerie

